



Doc. 13461
07 avril 2014

La demande de statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire présentée par le Parlement de la République kirghize

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 13, remplacer les mots « Elle rappelle que le statut de partenaire pour la démocratie n'est pas une attestation de démocratie parfaite mais plutôt un outil permettant de l'améliorer. » par les mots suivants :

« Elle rappelle que le statut de partenaire pour la démocratie est un outil permettant d'améliorer la démocratie. »

Déposé par:

HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE
WERNER Katrin, Allemagne, GUE

1. 2014 - Deuxième partie de session

